Dimanche 2 mai 2010

Michel Vâlsan : La fonction de René Guénon et le sort de l'Occident (1/12)



« **Les insensés parmi les hommes diront : « Qu'est-ce qui les a détournés de leur qiblah antérieure ? — Dis : C'est à Allah l'Orient et l'Occident ! Il guide qui Il veut dans une voie droite ».**
C'est ainsi que Nous vous avons établis communauté médiatrice afin que vous soyez témoins auprès des hommes et que l'Envoyé soit témoin auprès de vous ».
Coran, II, 142-143.

La disparition de l'homme permet de considérer l'ensemble de l'oeuvre dans des perspectives différentes de celles que l'on pouvait avoir de son vivant. Tant qu'il exerçait son activité et qu'on ne pouvait donc assigner un terme à sa fonction, ni une forme définitive à son travail qui, comme on le sait, ne se limitait pas à la rédaction de ses livres, mais s'exprimait encore par sa multiple collaboration régulière aux Etudes Traditionnelles (pour ne pas parler des revues auxquelles il avait collaboré antérieurement) ainsi que par son abondante correspondance d'ordre traditionnel, son oeuvre se trouvait dans une certaine mesure solidaire de sa présence incommensurable, discrète et impersonnelle, hiératique et inaffectée, mais sensible et agissante.

Maintenant, tout cet ensemble arrêté peut être regardé en quelque sorte en simultanéité : la coupure même qui marque la fin scelle sa portée d'une nouvelle signification générale. De fait, la perspective ainsi ouverte a déjà occasionné la manifestation de réactions qui ne s'étaient pas produites jusqu'ici. Une nouvelle notoriété vint même pour marquer la fin de l'homme. Quelques-uns ont cru voir en certains cas la rupture d'une sorte de « conspiration du silence » qui, dans certains milieux, paraissait empêcher l'actualisation de virtualités réelles de participation à l'esprit de son enseignement.

Quoi qu'il en soit, nous sommes obligés de constater que, si l'on se décide ainsi à prendre acte de l'importance de l'oeuvre de René Guénon, la façon dont on l'a fait n'a pas révélé le progrès de compréhension qu'on pouvait espérer. Il apparaît même, dans ces cas, que l'intérêt qu'on lui portait procédait plutôt d'un souci de prévenir avec opportunité un développement réel de cette compréhension et de limiter les conséquences qui pourraient en être tirées. C'est pourquoi ces réactions sont maintenant importantes surtout à un point de vue cyclique. Et si nous ne voulons pas relever ici des erreurs nouvelles ou déjà connues, ainsi que des inexactitudes matérielles patentes, qu'elles soient dues à l'incapacité de leurs auteurs ou tout simplement à leur mauvaise foi au moment où, pourtant, l'oeuvre de René Guénon est présente dans toute son ampleur et fixée de la façon la plus explicite, il nous paraît nécessaire de préciser la signification qu'elles acquièrent en

ce moment. On peut, en effet, y trouver l'indication plus précise que certaines limites ont été atteintes et qu'une sorte de « jugement » s'y trouve impliqué.

Telle est précisément l'impression qui se dégage de la lecture des articles et des études parus cette année dans les publications catholiques et maçonniques. Nous savons pourtant que, fort heureusement, dans ces deux milieux ne manquent pas les cas de meilleure, et même d'excellente compréhension, mais une certaine réserve, disciplinaire dirons-nous, empêche que ces exceptions changent, du côté catholique surtout, le ton général. Pourtant cette sorte de censure ne pourrait que décourager encore les derniers espoirs d'un élargissement de l'horizon spirituel de ces mêmes milieux ; et les limites qui se font jour ainsi n'échappent pas à ceux qui savent quelles sont les conditions d'une revivification de l'intellectualité occidentale en général et d'une issue de la profonde crise du monde moderne. Mais, heureusement, il y a encore d'autres milieux intellectuels où l'oeuvre de René Guénon, d'une façon imprévue, pénètre maintenant, et ceci ouvre même des perspectives nouvelles sur l'étendue de l'influence qu'elle peut exercer à l'avenir.

L'occasion récapitulative dans laquelle nous faisons ces constatations, nous permet d'évoquer ici les perspectives générales formulées par René Guénon depuis le début de la série cohérente et graduée d'expressions doctrinales dont il venait marquer la position de l'Occident, ses possibilités d'avenir et les successives manifestations de facteurs et de circonstances qui ouvraient des possibilités positives ou les annulaient. Tout en supposant connu de nos lecteurs l'ensemble des idées qui dominent la question occidentale, nous en rappellerons ici, en quelques traits, les points cardinaux nécessaires à l'orientation de notre examen.

La suprême condition de l'être humain est la connaissance métaphysique qui est celle des vérités éternelles et universelles. La valeur d'une civilisation réside dans le degré d'intégration en elle de cette connaissance et dans les conséquences qu'elle en tire pour l'application dans les différents domaines de sa constitution; une telle intégration et irradiation intérieure n'est possible que dans les civilisations dites traditionnelles qui sont celles qui procèdent de principes non-humains et supra-individuels, et reposent sur des formes d'organisation qui sont elles-mêmes l'expression prévenante des vérités, auxquelles elles doivent faire participer. Le rôle de toute forme traditionnelle est en effet d'offrir à l'humanité qu'elle ordonne, l'enseignement et les moyens permettant de réaliser cette connaissance ou de participer à elle de près ou de loin, en conformité avec les diverses possibilités des individus et des natures spécifiques.

La mesure dans laquelle une forme traditionnelle, qu'elle soit de mode purement intellectuel ou de mode religieux, détient ces éléments doctrinaux et les méthodes correspondantes, est dès lors le critère suffisant et décisif de sa vérité actuelle, de même que la mesure dans laquelle ses membres auront réalisé leurs possibilités propres dans cet ordre sera le seul titre que la génération spirituelle de cette forme traditionnelle pourrait présenter dans un « jugement » qui affecterait celleci et l'ensemble de son humanité.

L'Occident moderne, avec sa civilisation individualiste et matérialiste, est par lui-même la négation de toute vérité intellectuelle proprement dite, comme de tout ordre traditionnel normal, et comme tel il présente l'état le plus patent d'ignorance spirituelle que l'humanité ait jamais atteint jusqu'ici tant dans son ensemble que dans l'une quelconque de ses parties. Cette situation s'explique par l'abandon des principes non-humains et universels sur lesquels repose l'ordre humain et cosmique, et se caractérise d'une façon spéciale par la rupture des rapports normaux avec l'Orient traditionnel et son imprescriptible sagesse.
« / «

(Michel Vâlsan, *La fonction de René Guenon et le sort de l'Occident*, Revue *Etudes Traditionnelles*, Juil., Août, Sept., Oct, Nov. 1951; n° 293-294-295, p. 213)
Lundi 3 mai 2010

Michel Vâlsan : La fonction de René Guénon et le sort de l'Occident (2/12)

Le processus selon lequel s'accomplit la déchéance de l'Occident à l'époque moderne, doit finir normalement, en conformité, tant avec la nature des choses qu'avec les données traditionnelles unanimes, par l'atteinte d'une certaine limite, marquée vraisemblablement par une catastrophe de civilisation. A partir de ce moment un changement de direction apparaît comme inévitable, et les données traditionnelles tant d'Orient que d'Occident, indiquent qu'il se produira alors un rétablissement de toutes les possibilités traditionnelles que comporte encore l'actuelle humanité, ce qui coïncidera avec une remanifestation de la spiritualité primordiale, et, en même temps, les possibilités anti-traditionnelles et les éléments humains qui les incarnent seront rejetés hors de cet ordre et définitivement dégradés. Mais si la forme générale de ces événements à venir apparaît comme certaine, le sort qui serait réservé au monde occidental dans ce « jugement » et la part qu'il pourrait avoir dans la restauration finale, dépendra de l'état mental que l'humanité occidentale aura au moment où ce changement se produira, et il est compréhensible que c'est seulement dans la mesure où l'Occident aura repris conscience des vérités fondamentales communes à toute civilisation traditionnelle qu'il pourra être compris dans cette restauration.

La situation actuelle de l'humanité considérée dans son ensemble, impose la conviction que le réveil des possibilités intellectuelles de l'Occident ne peut se réaliser que sous l'influence de l'enseignement de l'Orient traditionnel qui conserve toujours intact le dépôt des vérités sacrées. Cet enseignement fut formulé en notre temps à l'intention de la conscience occidentale par l'oeuvre providentielle de René Guénon qui fut l'instrument choisi d'un rappel suprême et d'un appui extrême de la spiritualité orientale. Il apparaît ainsi que c'est en rapport avec cette présence de vérité que devra se définir la position exacte de l'Occident en général et du Catholicisme en particulier, en tant que base traditionnelle possible pour une civilisation entière. C'est dans la mesure où ce témoignage de l'Orient aura été compris et retenu pour le propre bénéfice de l'Occident, que celui-ci aura répondu à cette « convocation » qui contient en même temps une promesse et un avertissement.

Il convient de préciser en l'occurrence que le privilège spécial qu'a cette oeuvre de jouer le rôle de critère de vérité, de régularité et de plénitude traditionnelle devant la civilisation occidentale dérive du caractère sacré et non-individuel qu'a revêtu la fonction de René Guénon. L'homme qui devait accomplir cette fonction fut certainement préparé de loin et non pas improvisé. Les matrices de la Sagesse avaient prédisposé et formé son entité selon une économie précise, et sa carrière s'accomplit dans le temps par une corrélation constante entre ses possibilités et les conditions cycliques extérieures.

C'est ainsi que, sur un être d'une hauteur et d'une puissance intellectuelle tout à fait exceptionnelles, puisant ses certitudes fondamentales directement à la source principielle, doué d'une sensibilité spirituelle prodigieuse qui devait servir pour un rôle de reconnaissance et d'identification universelle de la multitude des symboles et des significations, caractérisé par une forme de pensée et une maîtrise d'expression qui apparaissent comme la traduction directe, sur

leur plan, de la sainteté et de l'harmonie des vérités universelles réalisées en soi-même, sur un tel être donc, unique, comme l'est dans un autre sens le monde même auquel il devait s'adresser ainsi que le moment cyclique qui lui correspondait, les fonctions doctrinales et spirituelles de l'Orient traditionnel se concentrèrent en quelque sorte pour une expression suprême.

L'Hindouisme, le Taoïsme et l'Islam, ces trois formes principales du monde traditionnel actuel, représentant respectivement le Moyen-Orient, l'Extrême Orient et le Proche-Orient, qui sont, dans leur ordre et sous un certain rapport, comme les reflets des trois aspects de ce mystérieux Roi du Monde dont justement René Guénon devait, le premier, donner la définition révélatrice, projetèrent les feux convergents d'une lumière unique et indivisible que jamais oeuvre de docteur n'eut à manifester aussi intégralement et amplement sur un plan dominant l'ensemble des formes et des idées traditionnelles. En dehors de sa véridicité intrinsèque, la beauté, la majesté et la perfection de ce monument de l'Intellect Universel qu'est son oeuvre attestent le don le plus généreux dans son ordre et constituent le miracle intellectuel le plus éblouissant produit devant la conscience moderne. Le témoignage de l'Orient a ainsi revêtu la forme la plus prestigieuse et en même temps la plus adéquate, ce qui était d'ailleurs la condition de son efficacité majeure. C'est dans la considération de cette présence transcendante et en même temps proche que doit se reconnaître l'esprit de l'homme d'Occident, et prendre conscience de ses possibilités de vérité par rapport à un ordre humain total.

(Michel Vâlsan, *La fonction de René Guenon et le sort de l'Occident*, Revue *Etudes Traditionnelles*, Juil., Août, Sept., Oct, Nov. 1951; n° 293-294-295, p. 213)

Mardi 4 mai 2010

Michel Vâlsan : La fonction de René Guénon et le sort de l'Occident (3/12)



Les idées fondamentales de ce témoignage sont les suivantes : tout d'abord, dans l'ordre purement intellectuel et spirituel ; la suprématie de la connaissance métaphysique sur tous les autres ordres de connaissance, de la contemplation sur l'action, de la Délivrance sur le Salut, de la distinction entre voie initiatique et intellectuelle, d'une part, et voie exotérique, d'autre part, celle-ci avec son corollaire « mystique » dans la dernière phase traditionnelle de l'Occident. Sur le plan d'ensemble du monde traditionnel : l'identité essentielle de toutes les doctrines sacrées, l'universalité intelligible du symbolisme initiatique et religieux, et l'unité fondamentale de toutes les formes traditionnelles.

Cette unanimité traditionnelle n'exclut pas l'existence de degrés différents de participation à l'esprit commun : celui-ci est mieux représenté, et aussi mieux conservé, par les traditions dans lesquelles prédomine le point de vue purement intellectuel et métaphysique : de là, prééminence normale de l'Orient dans l'ordre spirituel. Sous ce rapport il y a donc normalement, à certains

égards, une hiérarchie et des rapports subséquents entre les différentes traditions, comme entre les civilisations qui leur correspondent. Le monde occidental, depuis des temps qui remontent encore plus loin que le début de l'époque dite historique, et quelles qu'aient été les formes traditionnelles qui l'organisaient, avait d'une façon générale toujours entretenu avec l'Orient des rapports normaux, proprement traditionnels, reposant sur un accord fondamental de principes de civilisation. Tel a été le cas de la civilisation chrétienne du moyen âge.

Ces rapports ont été rompus par l'Occident à l'époque moderne dont René Guénon situe le début beaucoup plus tôt qu'on ne le fait d'ordinaire, à savoir au XIV° siècle, lorsque, entre autres faits caractéristiques de ce changement de direction, l'Ordre du Temple, qui était l'instrument principal de ce contact au moyen âge chrétien, fut détruit : et il est intéressant de noter qu'un des griefs qu'on a fait à cet ordre était précisément d'avoir entretenu des relations secrètes avec l'Islam, relations de la nature desquelles on se faisait d'ailleurs une idée inexacte, car elles étaient essentiellement initiatiques et intellectuelles.

Cet état de choses est allé toujours en s'aggravant à mesure que la civilisation occidentale perdait ses caractères traditionnels jusqu'à devenir, ce qu'elle est à l'époque présente, une civilisation complètement anormale dans tous les domaines, agnostique et matérialiste quant aux principes, négatrice et destructrice quant aux institutions traditionnelles, anarchique et chaotique quant à sa constitution propre, envahissante et dissolvante quant à son rôle envers l'ensemble de l'humanité : le monde occidental, après avoir détruit sa propre civilisation traditionnelle, s'est tourné « tantôt brutalement tantôt insidieusement » contre tout l'ordre traditionnel existant, et spécialement contre les civilisations orientales.

C'est ainsi que l'enseignement purement intellectuel exposé par René Guénon se complète par une critique de tous les aspects de l'actuel Occident. Nous n'aurons pas à rappeler ici en quoi consiste cette critique à la fois profonde et étendue, puisqu'elle intéresse moins notre propos, et d'ailleurs cette partie de l'oeuvre de René Guénon a rencontré généralement un accueil plus facile, bien des occidentaux étant revenus d'eux-mêmes des illusions habituelles sur la valeur de la civilisation moderne. Nous voulons préciser maintenant que, en raison de la fonction cyclique de René Guénon, les diverses situations envisagées par lui quant à l'état de l'Occident au moment où sa civilisation aura atteint le point d'arrêt, peuvent être légitimement rattachées à la réaction que l'intellectualité occidentale aura devant son oeuvre.

C'est en effet par le côté intellectuel que le redressement de la mentalité générale pouvait se réaliser, et l'oeuvre de René Guénon s'adresse exclusivement à ceux qui sont capables tout d'abord de comprendre les vérités principielles, ensuite d'en tirer les conséquences qui s'imposent. L'intellectualité occidentale contemporaine assume ainsi en mode logique une dignité et une responsabilité représentatives. A ce propos il nous faut rappeler que, dès son premier livre, paru en 1921, l'Introduction générale à l'étude des doctrines hindoues (Conclusion), René Guénon avait formulé trois hypothèses principales quant au sort de l'Occident.

La première « la plus défavorable est celle où rien ne viendrait remplacer cette civilisation, et où celle-ci disparaissant, l'Occident, livré d'ailleurs à lui-même, se trouverait plongé dans la pire barbarie ». Après en avoir souligné la possibilité, il concluait qu' « il n'est pas utile d'y insister plus longuement pour qu'on se rende compte de tout ce qu'a d'inquiétant cette première hypothèse ».

La seconde serait celle où « les représentants d'autres civilisations, c'est-à-dire les peuples orientaux, pour sauver le monde occidental de cette déchéance irrémédiable, se l'assimileraient de gré ou de force, à supposer que la chose fût possible et que d'ailleurs l'Orient y consentit, dans sa totalité ou dans quelques-unes de ses parties composantes. Nous espérons — disait-il — que nul ne sera assez aveuglé par les préjugés occidentaux pour ne pas reconnaître combien cette hypothèse serait préférable à la précédente : il y aurait assurément, dans de telles circonstances, une période transitoire occupée par des révolutions ethniques fort pénibles, dont il est difficile de se faire une idée, mais le résultat final serait de nature à compenser les dommages causés fatalement par une semblable catastrophe ; seulement, l'Occident devrait renoncer à ses caractéristiques propres et se trouverait absorbé purement et simplement ».

« C'est pourquoi, disait ensuite René Guénon, il convient d'envisager un troisième cas comme bien plus favorable au point de vue occidental, quoique équivalent, à vrai dire, au point de vue de

l'ensemble de l'humanité terrestre, puisque s'il venait à se réaliser, l'effet en serait de faire disparaître l'anomalie occidentale, non par suppression comme dans la première hypothèse, mais, comme dans la seconde, par retour à l'intellectualité vraie et normale ; mais ce retour, au lieu d'être imposé et contraint, ou tout au plus accepté et subi du dehors, serait effectué alors volontairement et comme spontanément ».

Dans la suite de son exposé, René Guénon revenait sur ces trois hypothèses « pour marquer plus précisément les conditions qui détermineraient la réalisation de l'une ou de l'autre d'entre elles ». « Tout dépend évidemment à cet égard, précisait-il, de l'état mental dans lequel se trouverait le monde occidental au moment où il atteindrait le point d'arrêt de sa civilisation actuelle. Si cet état mental était alors tel qu'il est aujourd'hui, c'est la première hypothèse qui devrait nécessairement se réaliser, puisqu'il n'y aurait rien qui puisse remplacer ce à quoi l'on renoncerait, et que, d'autre part, l'assimilation par d'autres civilisations serait impossible, la différence des mentalités allant jusqu'à l'opposition.

Cette assimilation, qui répond à notre seconde hypothèse, supposerait, comme minimum de conditions, l'existence en Occident d'un noyau intellectuel, même formé seulement d'une élite peu nombreuse, mais assez fortement constitué pour fournir l'intermédiaire indispensable pour ramener la mentalité générale, en lui imprimant une direction qui n'aurait d'ailleurs nullement besoin d'être consciente pour la masse, vers les sources de l'intellectualité véritables. Dès que l'on considère comme possible la supposition d'un arrêt de civilisation, la constitution préalable de cette élite apparaît donc comme seule capable de sauver l'Occident, au moment voulu, du chaos et de la dissolution ; et, du reste, pour intéresser au sort de l'Occident les détenteurs des traditions orientales, il serait essentiel de leur montrer que, si leurs appréciations les plus sévères ne sont pas injustes envers l'intellectualité occidentale prise dans son ensemble, il peut y avoir du moins d'honorables exceptions, indiquant que la déchéance de cette intellectualité n'est pas absolument irrémédiable.

Nous avons dit que la réalisation de la seconde hypothèse ne serait pas exempte, transitoirement tout au moins, de certains côtés fâcheux, dès lors que le rôle de l'élite s'y réduirait à servir de point d'appui à une action dont l'Occident n'aurait pas l'initiative, mais ce rôle serait tout autre si les événements lui laissaient le temps d'exercer une telle action directement et par elle-même, ce qui correspondrait à la possibilité de la troisième hypothèse. On peut en effet concevoir que l'élite intellectuelle, une fois constituée, agisse en quelque sorte à la façon d'un « ferment » dans le monde occidental, pour préparer la transformation qui, en devenant effective, lui permettrait de traiter, sinon d'égal à égal, du moins comme une puissance autonome, avec les représentants autorisés des civilisations orientales ».

Quant à la façon dont on peut entendre l'influence exercée par l'élite, Guénon donnait plus tard dans Orient et Occident quelques précisions qu'il est bon de rappeler ici afin d'empêcher qu'on s'arrête à des représentations trop grossières. L'élite tout en travaillant pour elle-même, « travaillera aussi nécessairement pour l'Occident en général, car il est impossible qu'une élaboration comme celle dont il s'agit s'effectue dans un milieu quelconque sans y produire tôt ou tard des modifications considérables. De plus, les courants mentaux sont soumis à des lois parfaitement définies, et la connaissance de ces lois permet une action bien autrement efficace que l'usage de moyens tout empiriques ; mais ici pour en venir à l'application et la réaliser dans toute son ampleur, il faut pouvoir s'appuyer sur une organisation fortement constituée, ce qui ne veut pas dire que des résultats partiels, déjà appréciables, ne puissent être obtenus avant qu'on en soit arrivé à ce point. Si défectueux et incomplets que soient les moyens dont on dispose, il faut pourtant commencer par les mettre en oeuvre tels quels, sans quoi l'on ne parviendra jamais à en acquérir de plus parfaits ; et nous ajouterons que la moindre chose accomplie en conformité harmonique avec l'ordre des principes porte virtuellement en soi des possibilités dont l'expression est capable de déterminer les plus prodigieuses conséquences, et cela dans tous les domaines, à mesure que ses répercussions s'y étendent selon leur répartition hiérarchique et par voie de progression indéfinie » (op. cit., p. 184-185).

(Michel Vâlsan, *La fonction de René Guenon et le sort de l'Occident*, Revue *Etudes Traditionnelles*, Juil., Août, Sept., Oct, Nov. 1951; n° 293-294-295, p. 213)

Mercredi 5 mai 2010

Michel Vâlsan : La fonction de René Guénon et le sort de l’Occident (4/12)



Mihai Vâlsan

Nous sommes obligés de limiter à l’essentiel nos citations, et il faudra se reporter au texte intégral des chapitres que nous rappelons ici, ainsi qu’à La Crise du Monde moderne et au Règne de la Quantité, pour avoir les autres aspects que comporte encore la réalisation de l’une ou de l’autre de ces trois hypothèses. Ce qu’il y a à en retenir pour notre propos, c’est que c’est autour de l’idée d’une élite intellectuelle que toute la question du sort futur de l’Occident se trouve ramenée. C’est à une telle entité spirituelle et humaine qu’incombe de réaliser le retour de l’Occident à la Tradition dans une mesure ou dans une autre ainsi que d’établir l’accord sur les principes avec l’Orient traditionnel.

C’est cela même, dirons-nous, qui relie les perspectives spirituelles, et en général traditionnelles, de l’Occident à l’enseignement de René Guénon car en fait c’est en son oeuvre que se trouve le point de départ d’un réveil intellectuel et l’inspiration de tout le travail à accomplir par la suite. L’exposition de certaines conceptions doit permettre tout d’abord, aux éléments possibles de l’élite de prendre conscience d’eux-mêmes et de ce qui leur était nécessaire. La formation mentale proprement dite doit commencer par l’acquisition d’une connaissance théorique des principes métaphysiques : c’est l’étude des doctrines orientales qui devait permettre cela, et René Guénon venait, avec toute la série de ses exposés, principalement des doctrines hindoues, susciter et éclairer cette étude dont pouvait résulter l’assimilation par l’élite en formation des modes essentiels de la pensée orientale. Nous rappellerons aussi que l’élite occidentale, pour être telle, devait rester attachée aux formes traditionnelles occidentales : c’est ainsi qu’elle ne pouvait faire que ce qu’il appelait « une assimilation au second degré » de l’enseignement oriental (1).

(1) Ceux d'entre les Occidentaux qui auront adhéré directement à des formes traditionnelles de l'Orient, n'entrent donc pas dans cette notion « d'élite occidentale » même s’ils vivent en Occident ; ceux-ci, de par leur rattachement traditionnel, devant s’assimiler directement à l'Orient sous le rapport intellectuel, font proprement une « assimilation au premier degré » de cet enseignement. Nous aurons à revenir plus loin sur le rôle que peuvent jouer ceux-ci dans le développement des relations entre l'élite occidentale et les élites orientales.

C’est ainsi que se manifestait le premier mode de l’appui que l’Orient offrait à l’Occident ; c’est la période que René Guénon désignait comme étant celle de l’« aide indirecte » ou des « inspirations » : « Ces inspirations, disait-il, ne peuvent être transmises que par des influences individuelles servant d’intermédiaires, non par une action directe d’organisations qui, à moins de bouleversements imprévus, n’engageront jamais leur responsabilité dans les affaires du monde occidental » (Orient et Occident, p. 179). Et il ajoutait ceci qui le concernait lui-même avant tout autre: « Ceux qui se sont assimilé directement l’intellectualité orientale ne peuvent prétendre qu’à jouer ce rôle d’intermédiaires dont nous parlions tout à l’heure ; ils sont du fait de cette

assimilation, trop près de l'Orient pour faire plus ; ils peuvent suggérer des idées, exposer des conceptions, indiquer ce qu'il conviendrait de faire, mais non pas prendre par eux-mêmes l'initiative d'une organisation qui, venant d'eux, ne serait pas vraiment occidentale » (ibid.).

Nous soulignerons à l'occasion cet aspect caractéristique de la fonction de René Guénon, car certains pourraient être tentés de ne voir en lui qu'un simple auteur de livres théoriques : tout d'abord, le fait que ses écrits correspondent précisément, à un degré quelconque, à des « inspirations » émanant des forces spirituelles de l'Orient et s'exprimant à travers ses possibilités et son influence personnelle, montre que ceux-ci ont, non seulement dans leur substance doctrinale, mais encore dans leur intention première, un point de départ qui n'est pas situé dans la simple compréhension intellectuelle et dans le désir individuel de faire participer les autres à cette compréhension, ni dans les seules sollicitations du milieu et la pression des circonstances ; ensuite, son rôle n'était pas seulement de faire des exposés doctrinaux, mais aussi, comme il le disait lui-même, « de suggérer des idées » et « d'indiquer ce qu'il conviendrait de faire », et nous savons très bien que, de fait, il a exercé en ce sens une activité très étendue qui n'est révélée qu'indirectement et partiellement par ses livres quand il y notait les éléments qui pouvaient intéresser ses lecteurs en général.

Pour en revenir à ce qui concerne les rapports de l'élite avec l'Orient, la deuxième période de l'appui qu'elle devait en recevoir est appelée par René Guénon celle de « l'appui direct » : elle suppose l'élite déjà constituée en une organisation « capable d'entrer en relation avec les organisations orientales qui travaillent dans l'ordre intellectuel pur, et de recevoir de celles-ci, pour son action, l'aide que peuvent procurer des forces accumulées depuis un temps immémorial » (op. cit., p. 201). « Quand un premier travail d'assimilation aura été ainsi accompli, rien ne s'opposerait à ce que l'élite elle-même (puisque c'est d'elle que devait venir l'initiative) fit appel, d'une façon plus immédiate, aux représentants des traditions orientales ; et ceux-ci, se trouvant intéressés au sort de l'Occident par la présence de cette élite, ne manqueraient pas de répondre à cet appel, car la seule condition qu'ils exigent, c'est la compréhension... C'est dans la seconde période que l'appui des Orientaux pourrait se manifester effectivement » (op. cit., p. 203).

Dans cette période qui est celle de l'« action effective », l'élite doit réaliser des adaptations à la condition occidentale ; il n'est pas question d'envisager ainsi la substitution d'une tradition à une autre, et pour ce qui est de la tradition religieuse de l'Occident, il s'agit seulement de l'« adjonction de l'élément intérieur qui lui fait actuellement défaut, mais qui peut fort bien s'y superposer sans que rien soit changé extérieurement » (op. cit., p. 195). « Ce n'est que si l'Occident se montrait définitivement impuissant à revenir à une civilisation normale qu'une tradition étrangère pourrait lui être imposée ; mais alors il n'y aurait pas fusion, puisque rien de spécifiquement occidental ne subsisterait plus; et il n'y aurait pas substitution non plus, car, pour en arriver à une telle extrémité, il faudrait que l'Occident eût perdu jusqu'aux derniers vestiges de l'esprit traditionnel, à l'exception d'une petite élite sans laquelle, ne pouvant même recevoir cette tradition étrangère, il s'enfoncerait inévitablement dans la pire barbarie » (op. cit., p. 199).

En résumant les rapports possibles ainsi dans la meilleure hypothèse entre Orient et Occident, René Guénon précisait encore : « Il s'agit donc, non d'imposer à l'Occident une tradition orientale, dont les formes ne correspondent pas à sa mentalité, mais de restaurer une tradition occidentale avec l'aide de l'Orient, aide indirecte d'abord, directe ensuite : ou, si l'on veut, inspiration dans la première période, appui effectif dans la seconde... Lorsque l'Occident sera de nouveau en possession d'une civilisation régulière et traditionnelle, le rôle de l'élite devra se poursuivre : elle sera alors ce par quoi la civilisation occidentale communiquera d'une façon permanente avec les autres civilisations, car une telle communication ne peut s'établir et se maintenir que parce qu'il y a de plus élevé en chacune d'elles... En d'autres termes, il faudrait que l'Occident parvînt finalement à avoir des représentants dans ce qui est désigné symboliquement comme le « centre du monde » ou par toute autre expression équivalente (ce qui ne doit pas être entendu littéralement comme indiquant un lieu déterminé, quel qu'il puisse être); mais, ici, il s'agit de choses trop lointaines, trop inaccessibles présentement et sans doute pour bien longtemps encore, pour qu'il puisse être vraiment utile d'y insister » (op. cit., p. 202).

(Michel Vâlsan, *La fonction de René Guenon et le sort de l'Occident*, Revue *Etudes Traditionnelles*, Juil., Août, Sept., Oct, Nov. 1951; n° 293-294-295, p. 213)

Jeudi 6 mai 2010

Michel Vâlsan : La fonction de René Guénon et le sort de l'Occident (5/12)



Certainement cette hypothèse, la plus favorable pour l'Occident, celle d'une restauration intégrale de la civilisation occidentale sur des bases et dans des formes traditionnelles propres, était la moins probable, et René Guénon ne s'est jamais fait trop d'illusions à cet égard, et s'il envisageait une telle hypothèse, c'était en quelque sorte par principe, pour ne limiter aucune possibilité et ne décourager aucun espoir, tout effort dans ce sens ayant de toute façon, des résultats dans un autre ordre, et tout d'abord pour l'élite elle-même. Mais à la réédition en 1948 d'Orient et Occident, faisant état, dans un Addendum, de l'aggravation du désordre général et après avoir redit que « le seul remède consiste dans une restauration », il constatait que « malheureusement, de ce point de vue, les chances d'une réaction venant de l'Occident lui-même semblent diminuer chaque jour davantage, car ce qui subsiste comme tradition en Occident est de plus en plus affecté par la mentalité moderne, et, par conséquent, d'autant moins capable de servir de base solide à une telle restauration, si bien que sans écarter aucune des possibilités qui peuvent encore exister, il paraît plus vraisemblable que jamais que l'Orient ait à intervenir plus ou moins directement, de la façon que nous avons expliquée, si cette restauration doit se réaliser quelque jour... Si l'Occident possède encore on lui-même les moyens de revenir à sa tradition et de la restaurer pleinement c'est à lui qu'il appartient de le prouver. En attendant, nous sommes bien obligé de déclarer que jusqu'ici nous n'avons aperçu le moindre indice qui nous autoriserait à supposer que l'Occident, livré à lui-même, soit réellement capable d'accomplir cette tâche, avec quelque force que s'impose à lui l'idée de sa nécessité ».

Par ces conclusions énonçant la probabilité que l'Orient intervienne « plus ou moins directement » dans la restauration occidentale, Guénon évoquait évidemment la deuxième hypothèse formulée par lui, celle où « les peuples orientaux pour sauver le monde occidental de cette déchéance irrémédiable, se l'assimileraient de gré ou de force, à supposer que la chose fût possible, et que d'ailleurs l'Orient y consente dans sa totalité ou dans quelques-unes de ses parties composantes », et ceci, rappelons-le, impliquait « la renonciation de l'Occident à ses caractères propres». Le minimum de conditions de cette hypothèse était toutefois l'existence en Occident d'un noyau intellectuel, même formé seulement d'une « élite peu nombreuse, mais assez fortement constituée pour former l'intermédiaire indispensable pour ramener la mentalité générale». Mais dans ce cas « le rôle de l'élite s'y réduirait à servir de point d'appui à une action dont l'Occi-dent n'aurait pas l'initiative ».

A ce propos, nous pourrions faire remarquer que plusieurs éventualités peuvent être envisagées à l'intérieur de la deuxième hypothèse en fonction des facteurs qui doivent y intervenir : d'un côté, l'importance ou l'effectivité de l'élite occidentale, de l'autre, les peuples orientaux et les organisations qui pourraient trouver un intérêt à une restauration occidentale. Ces éventualités sont exprimées, dans un certain sens, par les modalités de cette assimilation qui serait faite soit « de gré

», ce qui implique un consentement occidental, du moins dans ses éléments ethniques les plus importants, soit « de force », ce qui suppose une résistance plus ou moins généralisée. D'ailleurs, et surtout dans ce dernier cas, il y a encore à envisager la possibilité que l'assimilation affecte l'ensemble occidental ou seulement une partie, les peuples orientaux en cause pouvant l'entreprendre seulement dans la mesure où ils estimeront que cela correspond à leur propre intérêt, pour le reste se contentant peut-être de prendre certaines mesures de sécurité de l'ordre établi, ce qui veut dire aussi que, dans ce cas, des parties de l'Occident pourraient tomber dans une situation correspondant à la première hypothèse, celle qui énonçait un état de pure et simple barbarie. Si nous envisageons ces différentes éventualités secondaires, c'est pour faire comprendre que renonciation d'une probabilité de la seconde hypothèse n'implique pas forcément la réalisation des meilleurs aspects de celle-ci, et que même elle n'exclut pas des possibilités de la première, le tout dépendant d'abord de la capacité qu'aurait cette élite de servir de point d'appui à l'action orientale.

Jusqu'ici nous nous sommes tenus dans les termes les plus généraux en parlant des possibilités de redressement traditionnel de l'Occident. Il nous faut considérer maintenant ces possibilités selon les points d'appui que les éléments occidentaux qui auraient à accomplir ce travail de restauration à l'aide de la connaissance des doctrines orientales, pourraient trouver dans le monde occidental même.

Il faut dire tout d'abord que s'il y avait eu en Occident au moins un point où se serait conservé intégralement l'esprit traditionnel, on aurait pu voir là un motif d'espérer que l'Occident accomplisse un retour à l'état traditionnel «par une sorte de réveil spontané de possibilités latentes » ; c'est le fait qu'une telle persistance lui semblait, en dépit de certaines prétentions, «extrêmement douteuse », qui autorisait René Guénon d'envisager un mode nouveau de constitution d'une élite intellectuelle, et en fait rien n'est venu jusqu'à présent infirmer sa supposition initiale.

Pour se constituer, l'élite en formation avait tout intérêt à prendre un point d'appui dans une organisation ayant une existence effective. En fait d'organisations à caractère traditionnel, tout ce que l'Occident garde encore sont, dans l'ordre religieux l'Eglise catholique, et dans l'ordre initiatique quelques organisations dans un état avancé de déchéance. Pourtant sous le rapport doctrinal, seule la première pouvait être envisagée comme une base possible de redressement d'ensemble pour le monde occidental, et Guénon disait donc dans La Crise du Monde moderne : «Il semble bien qu'il n'y ait plus en Occident qu'une seule organisation qui possède un caractère traditionnel et qui conserve une doctrine susceptible de fournir au travail dont il s'agit une base appropriée : c'est l'Eglise catholique. Il suffirait de restituer à la doctrine de celle-ci, sans rien changer à la forme religieuse sous laquelle elle se présente au dehors, le sens profond qu'elle a réellement en elle-même, mais dont ses représentants actuels paraissent n'avoir plus conscience, non plus que de son unité essentielle avec les autres formes traditionnelles ; les deux choses, d'ailleurs, sont inséparables l'une de l'autre. Ce serait la réalisation du Catholicisme au vrai sens du mot, qui, étymologiquement, exprime l'idée d' « universalité », ce qu'oublient un peu trop ceux qui voudraient n'en faire que la dénomination exclusive d'une forme spéciale purement occidentale, sans aucun lien effectif avec les autres traditions » (op. cit., pp. 128-129).

(Michel Vâlsan, *La fonction de René Guenon et le sort de l'Occident*, Revue *Etudes Traditionnelles*, Juil., Août, Sept., Oct, Nov. 1951; n° 293-294-295, p. 213)

Vendredi 7 mai 2010

Michel Vâlsan : La fonction de René Guénon et le sort de l'Occident (6/12)



Quant à cette question doctrinale qui est évidemment primordiale, puisque l'accord cherché sur les principes avec l'Orient la pose avant toute autre, il disait déjà dans Orient et Occident :

« L'accord, portant essentiellement sur les principes, ne peut être vraiment conscient que pour les doctrines qui renferment au moins une part de métaphysique ou d'intellectualité pure ; il ne l'est pas pour celles qui sont limitées strictement à une forme particulière, par exemple à la forme religieuse. Cependant, cet accord n'en existe pas moins réellement en pareil cas, en ce sens que les vérités théologiques peuvent être regardées comme une traduction, à un point de vue spécial, de certaines vérités métaphysiques ; mais pour faire apparaître cet accord, il faut alors effectuer la transposition qui restitue à ces vérités leur sens profond, et le métaphysicien seul peut le faire, parce qu'il se place au delà de toutes les formes particulières et de tous les points de vue spéciaux.

Métaphysique et religion ne sont et ne seront jamais sur le même plan ; il résulte de là, d'ailleurs qu'une doctrine purement métaphysique et une doctrine religieuse ne peuvent ni se faire concurrence ni entrer en conflit, puisque leurs domaines sont nettement différents. Mais, d'autre part, il en résulte aussi que l'existence d'une doctrine uniquement religieuse est insuffisante pour permettre d'établir une entente profonde comme celle que nous avons en vue quand nous parlons du rapprochement intellectuel de l'Orient et de l'Occident ; c'est pourquoi nous avons insisté sur la nécessité d'accomplir en premier lieu un travail d'ordre métaphysique, et ce n'est qu'ensuite que la tradition religieuse de l'Occident, revivifiée et restaurée dans sa plénitude, pourrait devenir utilisable à cette fin, grâce à l'adjonction de l'élément intérieur qui lui fait actuellement défaut, mais qui peut fort bien venir s'y superposer sans que rien soit changé extérieurement» (op. cit., pp. 104-195).

Ici une remarque s'impose. Guénon envisageait dans ses écrits surtout les possibilités traditionnelles du monde que couvrait autrefois la forme catholique du Christianisme ou, en tout état de cause, celui où elle existe actuellement, c'est-à-dire les possibilités d'un Occident au sens restreint. Il avait moins en vue le monde orthodoxe et, d'une façon générale, tout ce qui restait en dehors du milieu de l'Eglise latine ; et nous savons personnellement qu'il avait de ce côté des impressions sensiblement différentes de celles qu'il gardait pour le Catholicisme. C'est ainsi du reste que dans son article « Christianisme et Initiation » (Etudes Traditionnelles, sept. à déc. 1949), faisant état de la substitution dans l'Occident moderne du « mysticisme » à l'initiation, il disait dans une note : « Nous ne voulons pas dire que certaines formes d'initiation chrétienne ne se soient pas continuées plus tard, puisque nous avons même des raisons de penser qu'il en subsiste encore quelque chose actuellement, mais cela dans des milieux tellement restreints que, en fait, on peut les considérer comme pratiquement inaccessibles, ou bien, comme nous allons le dire, dans des branches du Christianisme autres que l'Eglise latine ».

Ensuite il disait effectivement dans le corps de l'article à propos de la substitution en question : « Ce que nous disons ici ne s'applique d'ailleurs qu'à l'Eglise latine, et ce qui est très remarquable aussi, c'est que, dans les Eglises d'Orient, il n'y a jamais eu de mysticisme au sens où on l'entend dans le Christianisme occidental depuis le XVIe siècle; ce fait peut donner à penser qu'une certaine initiation du genre de celles auxquelles nous faisions allusion a dû se maintenir dans ces Eglises, et, effectivement, c'est ce qu'on y trouve avec l'hésychasme, dont le caractère réellement initiatique ne semble pas douteux, même si, là comme dans bien d'autres cas, il a été plus ou moins amoindri

au cours des temps modernes, par une conséquence des conditions générales de cette époque, à laquelle ne peuvent guère échapper que les initiations qui sont extrêmement peu répandues, qu'elles l'aient toujours été ou qu'elles aient décidé volontairement de se « fermer » plus que jamais pour éviter toute dégénérescence ».

De fait, toute la question du monde orthodoxe est bien différente de celle du monde catholique. Exception faite pour la Russie, qui avait subi de son côté depuis le XVIIe siècle les fâcheuses conséquences de ses contacts avec l'Occident proprement dit, le modernisme n'a affecté que depuis un siècle la mentalité et les institutions orthodoxes ; ce fait a été d'ailleurs la conséquence immédiate de la dissolution de l'ancien empire turc à l'abri duquel se trouvaient en somme avec la seule exception russe, toutes les Eglises d'Orient. La formation dans ces régions des états nationaux à la mode démocratique occidentale fut bientôt suivie de la constitution des Eglises autocéphales nationales qui dissocièrent l'unité orthodoxe et livrèrent ses différentes fractions affaiblies à l'influence moderne.

On peut remarquer que la situation de cette chrétienté orientale ressemble beaucoup à celle de l'Islam dans les mêmes régions. Leur cadre historique et de civilisation étant resté sensiblement le même depuis le moyen âge jusqu'au XIXe siècle : c'est de l'Occident proprement dit que devait venir l'esprit antitraditionnel pour ébranler et finalement submerger un monde de civilisation traditionnelle mixte, islamique et chrétienne, qui avait constitué aussi jusque-là un barrage protecteur de l'ensemble de l'Orient. Pour toutes ces raisons, d'ailleurs, malgré l'extension du désordre moderne dans tout le monde orthodoxe et chrétien oriental en général, les conditions de climat spirituel et de mentalité sont tout de même restées quelque peu particulières, et cela permet de penser que, de ce côté, les modalités d'une restauration future seront différentes dans une certaine mesure, quelle que soit d'ailleurs la portée qualitative qu'on pourrait attribuer à cette différence.

(Michel Vâlsan, *La fonction de René Guenon et le sort de l'Occident*, Revue *Etudes Traditionnelles*, Juil., Août, Sept., Oct, Nov. 1951; n° 293-294-295, p. 213)

Samedi 8 mai 2010

Michel Vâlsan : La fonction de René Guénon et le sort de l'Occident (7/12)



Pour en revenir au côté proprement occidental, dans l'hypothèse que la base envisagée serait irréalisable dans l'Eglise catholique, Guénon disait que « l'élite, pour se constituer, n'aurait plus à compter que sur l'effort de ceux qui seraient qualifiés, par leur capacité intellectuelle en dehors de tout milieu défini, et aussi, bien entendu, sur l'appui de l'Orient ; son travail en serait rendu plus difficile et son action ne pourrait s'exercer qu'à plus longue échéance, puisqu'elle aurait à en créer elle-même tous les instruments au lieu de les trouver

tout préparés comme dans l'autre cas ; mais nous ne pensons nullement que ces difficultés, si grandes qu'elles puissent être, soient de nature à empêcher ce qui doit être accompli d'une façon ou d'une autre » (La Crise du Mondé moderne, p. 130). Et il estimait opportun de déclarer à cette date, en 1927, ceci :

« Il y a dès maintenant, dans le monde occidental, des indices certains d'un mouvement qui demeure encore imprécis, mais qui peut et doit même normalement aboutir à la reconstitution d'une élite intellectuelle, à moins qu'un cataclysme ne survienne trop rapidement pour lui permettre de se développer jusqu'au bout. Il est à peine besoin de dire que l'Eglise aurait tout intérêt, quant à son rôle futur, à devancer en quelque sorte un tel mouvement plutôt que de le laisser s'accomplir sans elle et d'être contrainte de le suivre tardivement pour maintenir une influence qui menacerait de lui échapper... » (op.cit.,p. 131).

Avant de signaler un point particulier qui concerne certaines nécessités dans lesquelles pourrait se trouver bientôt l'Eglise Catholique, et que René Guénon a formulé d'une façon toute spéciale, on peut se demander quel a été jusqu'ici l'effet de son enseignement et de la connaissance des doctrines orientales sur l'intellectualité catholique. Nous ne pourrons pas faire ici un examen proprement dit de cette question, car nous voulons seulement fixer certaines constatations qui ont leur intérêt en ce moment. Tout d'abord, si bien des Catholiques qui ont connu les écrits de Guénon ont acquis ainsi une véritable compréhension de ce qu'est l'esprit oriental et en général traditionnel, il ne semble vraiment pas qu'il y ait un changement quelconque du côté « représentatif » de l'Eglise même.

De ce côté-là, et plus précisément dans certains milieux qui exercent une influence intellectuelle notable sur les dirigeants, on a vu se constituer très tôt, et assez solidement, une position doctrinale nettement « anti-orientale » qui n'a même pas les caractères naturels de l'habituelle incompréhension ésotériste, puisqu'elle se fait remarquer en même temps par les traits d'un modernisme accentué. Ce sont les milieux où la spéculation philosophique tient lieu d'intellectualité proprement dite, où la science profane et ses méthodes exercent une autorité incontestée, et pour lesquels l'Eglise se doit d'intégrer tous les aspects de la civilisation moderne : c'est ainsi, entre autres, qu'on s'y efforce de s'annexer le prestige de toute conception nouvelle, depuis les théories philosophiques comme l'intuitionnisme bergsonien, ou comme un certain « existentialisme » qu'on veut présenter comme une ressource doctrinale chrétienne, jusqu'aux méthodes les plus subversives et proprement infernales comme la psychanalyse.

Ce travail d'assimilation de toutes les productions de l'individualisme moderne est même considéré comme dérivant de l'actualité permanente et de l'universalité de l'Eglise alors qu'il s'explique précisément par l'oubli de ce qui fait réellement ces caractères : car l'actualité permanente, qui est intemporalité et activité immuable de la vérité révélée n'a rien à voir avec une attitude qui s'accommode de l'évolutionnisme et du relativisme de la pensée moderne, qu'elle soit rationaliste ou intuitionniste, ou tout autre, et l'universalité, qui est illimitation et synthèse spirituelle, n'a rien de commun avec l'empirisme et le matérialisme de la science non-traditionnelle, ni avec une indifférence à tout ce qui sépare le sacré du profane.

Par contre, à l'œuvre traditionnelle et antimoderne de René Guénon, on fit un accueil marqué tout d'abord de suspicion, ensuite d'hostilité ; on chercha même l'alliance, toute naturelle d'ailleurs dans ces conditions, des orientalistes dont la compétence devait avoir pour rôle de contester tout caractère non-humain aux doctrines spirituelles de l'Orient, et toute concordance réelle entre les doctrines traditionnelles en général. On reconnaîtra à la différence de réaction devant les théories modernes d'un côté, et l'enseignement traditionnel de Guénon de l'autre, la signification exacte de cette position intellectuelle qu'on veut donner comme « catholique ». La synthèse spirituelle formulée par Guénon fut ainsi traitée de « syncrétisme » et le sens universel de son intellectualité déclaré incompatible avec l'enseignement chrétien. Mais avec le développement implacable de la fonction du témoin de l'Orient, l'autorité de ses écrits comme des idées qu'il représentait, s'imposa, lentement mais fermement : il devint donc évident qu'il était plus prudent de l'ignorer.

Et maintenant que, malgré tout, bon nombre de Catholiques comme d'Occidentaux en général, doivent la qualité actuelle de leur conscience traditionnelle à l'étude de ses livres, et que son prestige parait vraiment indéniables, si l'on se résout à prendre acte de cette présence intellectuelle, ce n'est pas à la vérité des idées qu'il a enseignées ni à l'esprit qu'il illustrait qu'on

ferait un hommage, mais, tout au plus, et cela même fut au fond assez rare, au cas individuel d'un écrivain très « original », impressionnant aussi par la stabilité et la cohérence inhabituelles de son idéologie; pourtant son « originalité » est avant tout l'effet étrange que fait la vérité au milieu de l'ignorance, et quant à la stabilité de ses idées, elle est la conséquence de leur inspiration non-humaine et supra-individuelle.

Si l'on considère maintenant de plus près la compréhension que l'on a, du même coté, pour les doctrines spirituelles de l'Orient, on se trouve en présence d'une « contre-doctrine » dont la fonction est de troubler toute étude intelligente, et de décourager tout espoir d'un rapprochement réel entre l'Eglise Catholique et les traditions orientales. Ainsi, si d'une façon générale, on attache une certaine importance au coté doctrinal des autres civilisations, cela est conçu dans un sens qui visera toujours à la négation de toute similitude ou identité essentielle avec les doctrines chrétiennes, et donc de toute unité entre les différentes formes traditionnelles : les concordances doctrinales et les analogies symboliques, quand on est obligé de les reconnaître, on les attribue tout simplement à une certaine unité naturelle de la pensée humaine ; aussi le caractère intellectuel incontestable des doctrines non-chrétiennes, plus spécialement celles de l'Hindouisme et de l'Islam, sont l'expression d'une « mystique naturelle » à laquelle on oppose une « mystique surnaturelle » du Christianisme, elle-même conçue d'ailleurs dans un sens individualiste et sentimental ; la réalisation métaphysique, qu'on n'arrive pas non plus à voir dans l'aspect le plus haut du Christianisme même, est traitée de « panthéisme », et, en même temps, les données purement intellectuelles qui peuvent ressembler quelque peu dans leur expression aux conceptions du mysticisme moderne, sont réduites aux catégories spéciales de celui-ci, par une sorte de procédé que Guénon a qualifié à juste titre d'« annexionnisme » et qui doit permettre de subordonner et rabaisser le prestige de tout ce qui est non-chrétien.

De plus, en ce qui concerne la tradition catholique elle-même, on ne voit vraiment pas qu'on ait compris que l'ordre religieux existant est purement exotérique et comme tel insuffisant pour avoir une tradition complète et normale. Quand il s'agit du domaine initiatique et métaphysique, on ne conçoit rien d'autre que le « mysticisme », et quand on ne peut plus nier toujours, contre toute évidence, qu'il y a eu un ésotérisme chrétien, on le considère soit comme s'appliquant à des réalités qui n'ont rien de profond, soit comme un simple prolongement des possibilités normales de l'ordre religieux commun, c'est-à-dire de l'exotérisme (1). Mais c'est lorsqu'il s'agit de l'interprétation des doctrines et des méthodes hésychastes que l'incompréhension et l'hostilité atteint les formes les plus inattendues, qui confinent à l'impiété même ; cela certainement, entre autres, parce qu'il s'agit de quelque chose qui appartient à l'Orthodoxie et dont le Catholicisme moderne a perdu depuis longtemps l'équivalent. Pourtant quand il s'agit de développement intellectuel on aurait pu croire que la compréhension doit être plus facile pour des choses qui ne mettent aucunement en cause des dogmes religieux. Que peut-on espérer, dans ces conditions, quant à la transposition intellectuelle et métaphysique des dogmes et de l'enseignement théologique en vue d'atteindre à l'universalité du point de vue doctrinal, et d'aboutir à un accord de principes avec l'Orient ?

(1) À ce propos, une des incompréhensions les plus significatives, mais qui à vrai dire, n'est pas particulière à cette « contre-doctrine », puisqu'on la retrouva même chez certains qui admettent par ailleurs la notion d'une initiation comme condition préalable à une voie de réalisation, est celle concernant la nature et les moyens de l'initiation chrétienne. L'on considère ainsi que celle-ci est conférée par les sacrements ordinaires de l'Eglise, en raison d'un privilège spécial qu'aurait le Christianisme d'être une « initiation offerte à tout le monde » ! Ceci est affirmé à la faveur d'une certaine difficulté que l'on a rencontrée à démontrer l'existence d'autres rites purement ésotériques pour l'initiation chrétienne. Nous ne pourrions traiter ici de cette question, mais puisque beaucoup de ceux qui projettent cette opinion accordent, par ailleurs, que l'hésychasme est une voie initiatique, qu'ils sachent que celui-ci a, de nos jours même, comme moyen de rattachement un rite spécial et réservé, analogue à ce que l'on sait du rite de rattachement dans les initiations islamiques : mais pour savoir ce qu'il en est exactement, ce n'est pas aux théologiens ou aux prêtres, ni même à tout moine, qu'on pourrait le demander ; en cette matière il faut d'ailleurs savoir que la réponse dépendra éminemment de la droite intention du chercheur, et de sa bonne volonté.

(Michel Vâlsan, *La fonction de René Guenon et le sort de l'Occident*, Revue *Etudes Traditionnelles*, Juil., Août, Sept., Oct, Nov. 1951; n° 293-294-295, p. 213)

Dimanche 9 mai 2010

Michel Vâlsan : La fonction de René Guénon et le sort de l'Occident (8/12)



Mais on pourra nous faire ici quelques objections de méthode qui, d'ailleurs, viseraient la thèse de Guénon lui-même. On nous dira ainsi que ce n'est pas aux autorités religieuses, exotériques par définition, ni aux théologiens ou autres intellectuels ordinaires, qu'il incombe de réaliser cette compréhension doctrinale et raccord sur les principes dont il est question, et que, du reste, aux meilleurs temps du moyen âge, quand cet accord existait, ce n'est pas l'autorité religieuse, ni les théologiens ordinaires, qui y participaient directement et qui devaient le professer ouvertement. Ces remarques sont justes, mais elles ne correspondent pas à la situation que nous avons en vue, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la position doctrinale moderniste et anti-orientale dont nous parlons, joue tout de même, dans une certaine mesure, sur le plan contingent des études théoriques où apparaît en premier lieu l'oeuvre de Guénon elle même, et de ce fait cette position influe sur la mentalité catholique en général; beaucoup de ceux qui seraient disposés autrement à aborder un enseignement traditionnel d'inspiration orientale, s'en trouvent troublés et détournés. D'autre part, lorsque l'on voit avec quelle hâte et facilité on accueille, ainsi que nous le disions, toutes sortes de conceptions modernes que rien ne justifie, ni au point de vue intellectuel, ni à un point de vue « catholique » même restreint, et que pour cela, évidemment non plus on ne peut invoquer un argument d'analogie avec ce qui se passait à l'époque des meilleures conditions traditionnelles, on est tout de même assez justifié d'enregistrer certaines réactions à titre de tendance significative d'ordre général, d'autant plus que les manifestations catholiques de sens contraire sont à peu près inexistantes.

Enfin, il n'est pas difficile d'admettre que les conditions dans lesquelles sont posées actuellement certaines questions, n'ont rien de commun avec une situation normale, et qu'il n'est pas possible de ne pas en tenir compte dans une certaine mesure ; de nos jours, on discute de tout et de tous les côtés, l'indifférence à peu près générale quant au fond des questions, et la liberté d'opinion courante que nous voyons, d'ailleurs, s'exercer dans le modernisme catholique lui-même, font que des questions qui, normalement, ne pouvaient être abordées que dans des conditions strictement déterminées, et par ceux-là seulement qui avaient les qualités requises pour le faire, sont en fait à la portée et dans la discussion des milieux et des catégories les plus diverses : c'est ainsi que des notions qui étaient attachées autrefois, dans le Christianisme prémoderne, à un enseignement secret de caractère strictement initiatique, comme celles, par exemple, qui ont trait à la réalisation suprême et à l'unité fondamentale des formes traditionnelles sont tout de même en circulation sous des formes souvent incorrectes (puisqu'elles n'ont pas été toujours énoncées par des personnes réellement compétentes), à côté de toutes les aberrations intellectuelles du monde actuel, et c'est d'ailleurs cette confusion et cette indifférence réelle de la mentalité générale qui permettent et justifient la publication, de nos jours, des doctrines vraies elles-mêmes, car autrement il n'y aurait peut-être aucune possibilité d'atteindre ceux qui ont de réelles possibilités spirituelles, mais qui manquent de l'orientation nécessaire.

Du reste, nous reconnaîtrons volontiers, qu'il ne faut pas accorder une importance exagérée aux réactions de ceux qui ne sauraient représenter, en tout état de cause, que le point de vue le plus extérieur et les possibilités intellectuelles les plus communes, et que c'est à l'attitude des éléments d'élite qu'il faut attribuer une importance réelle. Mais ceux-ci, ont-ils vraiment une réalité suffisante pour qu'on se désintéresse complètement de ce qui se passe sur le plan général ? Nous pensons que de ce côté-là il ne doit y avoir pour le moment que des virtualités et des espoirs, car une constitution effective d'une élite intellectuelle se traduirait nécessairement dans une certaine mesure à l'extérieur par des tendances différentes de celles de la mentalité générale, et nous n'en voyons guère jusqu'à présent. Il suffit de regarder le domaine des études traditionnelles du Christianisme pour voir combien les manifestations d'une compréhension réelle des vérités métaphysiques et initiatiques sont rares et bien discrètes. D'ailleurs, il y aurait même à faire quelques constatations d'un ordre plus spécial qui ne sont pas encourageantes non plus.

Certaines possibilités initiatiques latentes du Catholicisme dont on pouvait espérer le réveil, n'ont pas eu de suite : il s'agit de ce que Guénon, qui en avait connaissance depuis longtemps, désignait plus tard dans ses Aperçus sur l'Initiation par l'expression de « survivance possible de quelques groupements d'hermétisme chrétien du moyen âge » (op. cit., p. 40, note 1). Or tant que les choses resteront ainsi, aussi bien dans l'ordre doctrinal que dans l'ordre effectif, et qu'un espoir de redressement subsisterait, il sera légitime d'accorder une importance aux conditions générales intellectuelles dont dépend dans quelque mesure la réalisation de ce redressement. Par contre, si cet espoir n'existait plus, ou s'il se trouvait réduit à peu de chose, et si les perspectives les moins favorables de la « seconde hypothèse » que nous avons examinée précédemment semblent devoir être considérées comme probables pour l'ensemble occidental, il y aurait, d'autant plus, intérêt à souligner le caractère représentatif général de ces manifestations spéciales de l'esprit moderne et anti-traditionnel, pour qu'une certaine clarté en résulte.

Une telle clarté produira vraisemblablement beaucoup de désillusion d'un côté, mais elle permettra aussi de simplifier les efforts et l'orientation possible. D'autre part, on ne demanderait pas tant aux représentants de l'Eglise de se prononcer sur des questions qui sont en dehors de leur attribut normal ; ce serait déjà beaucoup, dans les conditions actuelles, s'ils exerçaient ces attributs à l'égard de la mentalité moderniste dont les méfaits sont d'ordre général et vont ainsi contre les intérêts même d'ordre purement religieux de l'Eglise. Si, à part cela, parmi les membres de la hiérarchie catholique, il s'en trouvait dont les capacités et les convictions dépassent l'ordre religieux, et nous ne voyons pas pourquoi il n'en serait pas quelquefois ainsi, nous croyons qu'ils sauraient bien affirmer leur présence et leur point de vue quant à l'orientation spirituelle nécessaire, car une réserve excessive de leur part se tournerait contre le droit et même le devoir qu'ils ont de vivre dans une communauté spirituelle où la direction appartienne, non pas à la mentalité moderne la plus désolante, ni aux superstitions les plus grossières, mais à l'Esprit de Vérité et à la sainteté intellectuelle.

(Michel Vâlsan, *La fonction de René Guenon et le sort de l'Occident*, Revue *Etudes Traditionnelles*, Juil., Août, Sept., Oct, Nov. 1951; n° 293-294-295, p. 213)

Lundi 10 mai 2010

Michel Vâlsan : La fonction de René Guénon et le sort de l'Occident (9/12)



Mais René Guénon a averti que, malgré tout, certains événements pourraient amener bientôt l'Eglise catholique (et nous ajoutons également les autres églises), à considérer d'une façon très spéciale cette question de position traditionnelle de la Chrétienté et aussi les rapports avec les forces spirituelles de l'Orient dans lesquelles elle pourra même voir, à un certain moment, un dernier appui pour son existence mise en danger. C'est là le point particulier que nous avions réservé précédemment et qu'on comprendra mieux maintenant après l'examen sommaire que nous venons de faire. C'est en 1927, dans La Crise du Monde Moderne, qu'il fut formulé. Parlant de l'intérêt que l'Eglise aurait à devancer le mouvement qui normalement devrait aboutir à la reconstitution d'une élite intellectuelle, « plutôt que de le laisser s'accomplir sans elle et d'être contrainte de le suivre tardivement pour maintenir une influence qui menacerait de lui échapper », René Guénon ajoutait :

« Il n'est pas nécessaire de se placer à un point de vue très élevé et difficilement accessible pour comprendre que, en somme c'est elle (l'Eglise) qui aurait les plus grands avantages à retirer d'une attitude qui, d'ailleurs, bien loin d'exiger de sa part la moindre compromission d'ordre doctrinal, aurait au contraire pour résultat de se débarrasser de toute infiltration de l'esprit moderne, et par laquelle, au surplus, rien ne serait modifié extérieurement. Il serait quelque peu paradoxal de voir le Catholicisme intégral se réaliser sans le concours de l'Eglise catholique, qui se trouverait peut-être alors dans la singulière obligation d'accepter d'être défendue contre des assauts plus terribles que ceux qu'elle a jamais subis, par des hommes que ses dirigeants, ou du moins ceux qu'ils laissent parler en leur nom, auraient d'abord cherché à déconsidérer en jetant sur eux la suspicion la plus mal fondée; et, pour notre part, nous regretterions qu'il en fût ainsi; mais si l'on ne veut pas que les choses en viennent à ce point, il est grand temps, pour ceux à qui leur situation confère les plus graves responsabilités, d'agir en pleine connaissance de cause et de ne plus permettre que des tentatives qui peuvent avoir des conséquences de la plus haute importance risquent de se trouver arrêtées par l'incompréhension ou la malveillance de quelques individualités plus ou moins subalternes, ce qui s'est vu déjà, et ce qui montre encore une fois de plus à quel point le désordre règne partout aujourd'hui. Nous prévoyons bien qu'on ne nous saura nul gré de ces avertissements, que nous donnons en toute indépendance et d'une façon entièrement désintéressée... Ce que nous disons présentement n'est que le résumé des conclusions auxquelles nous avons été conduit par certaines « expériences » toutes récentes, entreprises, cela va sans dire sur un terrain purement intellectuel ; nous n'avons pas, pour le moment tout au moins, à entrer à ce propos dans des détails qui, du reste, seraient peu intéressants en eux-mêmes ; mais nous pouvons affirmer qu'il n'est pas, dans ce qui précède, un seul mot que nous ayons écrit sans y avoir mûrement réfléchi» (op. cit., pp. 131-132).

Il apparaît maintenant que ces avertissements n'ont servi à rien, car les choses ont continué dans le même esprit, et d'ailleurs, c'est surtout après cette date que se consolida et s'étendit cette position « anti-orientale » et bien moderniste dont nous parlions. Le développement des affaires occidentales a aggravé encore la position de l'Eglise; l'inquiétude des dangers prochains grandit. En principe, il lui était offert le secours d'une solidarité spirituelle avec tout ce qui est traditionnel

dans le monde, avec l'Orient véritable, car la menace présente pèse sur tout ce qui reste attaché aux vérités saintes et à un ordre normal, bien qu'elle pèse plus particulièrement sur ce qui subsiste encore de la forme traditionnelle de l'Occident. L'Eglise aurait pu avoir entre elle et l'Orient le trait d'union de cette élite intellectuelle propre dont elle aurait dû favoriser la formation si ses dirigeants avaient bien compris quel était le vrai intérêt de l'Eglise. Elle n'a, entre elle et l'Orient, que ce barrage d'incompréhension et d'hostilité tantôt ouverte tantôt dissimulée, que constitue cette position anti-orientale qui l'isole avec ses propres dangers, et qui est l'oeuvre d'une sorte de « contre-élite ». Elle aurait disposé, pour se faire comprendre, du langage approprié d'un intermédiaire intellectuel consacré, dans lequel les véritables élites traditionnelles et les forces spirituelles seraient reconnues sans contradiction et se seraient conciliées sans abdication, car l'enseignement exprimé par René Guénon est en même temps une lumière intellectuelle et une force coordinatrice.

Elle n'a maintenant que des interprètes ignorants et incertains, dans la parole desquels les véritables Orientaux n'auront aucune confiance et qui ne sauraient exprimer aucune vérité reconnaissable ; de toutes façons, ceux-là n'atteindront jamais les véritables représentants de l'Orient traditionnel qui resteront hors de leurs démarches ; de tels interprètes s'entendraient plus facilement avec ceux qui leur ressemblent dans le monde oriental actuel, c'est-à-dire avec les Orientaux occidentalisés et modernistes qui sont, contre leur propre civilisation, des alliés de l'Occident moderne ; mais ces derniers n'auront aucune qualité pour intervenir dans l'ordre profond des choses qui nous intéresse ici, car ils seront eux-mêmes exclus de tout rôle représentatif, même pas dans l'ordre le plus extérieur, quand s'effectuera le rétablissement des civilisations orientales elles-mêmes sur leurs propres bases traditionnelles. Et lorsqu'on s'apercevra ainsi de l'inanité de la politique suivie jusque-là, il sera peut-être trop tard pour « en venir à ce par quoi on aurait dû normalement commencer, c'est-à-dire à envisager l'accord sur les principes ». Cet accord-là pourrait se faire du coté de l'Occident par une élite qui aura été obligée de se constituer en dehors du cadre de l'Eglise.

(Michel Vâlsan, *La fonction de René Guenon et le sort de l'Occident*, Revue *Etudes Traditionnelles*, Juil., Août, Sept., Oct, Nov. 1951; n° 293-294-295, p. 213)

Mardi 11 mai 2010

Michel Vâlsan : La fonction de René Guénon et le sort de l'Occident (10/12)



Mihai Vâlsan

En effet, René Guénon a envisagé dès le début, ainsi que nous le rappelions plus haut, l'éventualité que cette constitution se fit en dehors de tout support offert par une organisation existante, et en dehors de tout milieu défini. Avant d'examiner ce point, il nous faut considérer, à titre méthodique, bien que secondairement, une autre possibilité qui est celle offerte par les organisations initiatiques occidentales, existant en dehors de la forme catholique.

Dans cet ordre, il ne subsiste à vrai dire que fort peu de chose, malgré la pullulation actuelle de toutes sortes d'organisations à prétentions initiatiques. A ce propos citons encore les précisions autorisées de René Guénon qui se rapporte ainsi à l'ensemble des vestiges initiatiques de l'Occident :

« Des investigations que nous avons dû faire à ce sujet, en un temps déjà lointain, nous ont conduit à une conclusion formelle et indubitable que nous devons exprimer ici nettement, sans nous préoccuper des fureurs qu'elle peut risquer de susciter de divers côtés ; si l'on met à part le cas de la survivance possible de quelques groupements d'hermétisme chrétien du moyen âge, d'ailleurs extrêmement restreints en tout état de cause, c'est un fait que de toutes les organisations à prétentions initiatiques qui sont répandues actuellement dans le monde occidental, il n'en est que deux qui, si déchues qu'elles soient l'une et l'autre par suite de l'ignorance de leurs membres peuvent revendiquer une origine traditionnelle authentique et une transmission initiatique réelle ; ces deux organisations, qui d'ailleurs à vrai dire, n'en furent primitivement qu'une seule, bien qu'à branches multiples, sont le Compagnonnage et la Maçonnerie. Tout le reste n'est que fantaisie ou charlatanisme, même quand il ne sert pas à dissimuler quelque chose de pire...» (Aperçus sur l'Initiation, p. 40, note 1).

Mais, du côté de ces deux organisations les possibilités d'établir un point d'appui pour un véritable intellectuel apparaissent bien limitées. En dehors même du fait que la Maçonnerie, plus particulièrement, est infestée par la mentalité moderne la plus lamentable et par toutes sortes de préoccupations politiques et sociales qui l'ont amenée à jouer trop souvent, surtout par ses branches latines, un rôle d'instrument nettement anti-traditionnel dans les événements des époques dites « modernes » et « contemporaine », ces deux organisations constituent normalement des initiations de métier (exclusivement masculines du reste) et comme telles elles ont un caractère essentiellement cosmologique ; par conséquent, elles ne sauraient offrir une base appropriée pour un travail intellectuel qui devrait être avant tout d'ordre métaphysique pour correspondre au but d'un redressement par les principes les plus universels.

C'est là d'ailleurs la raison pour laquelle Guénon ne pouvait envisager en Occident comme organisation susceptible d'offrir le point de départ voulu, une autre que l'Eglise catholique, car la doctrine théologique dans sa forme scolastique a en propre, au moins partiellement, un point de vue métaphysique qui, tout en n'étant pas le plus élevé possible en est toutefois un. On pourrait dire, néanmoins, que, de même que la cosmologie peut finalement avoir un point de contact avec le domaine métaphysique, il ne serait pas impossible que, dans un milieu maçonnique constitué sur des bases strictement intellectuelles l'on fit l'adjonction d'un point de vue métaphysique; mais si une telle adjonction était possible, cela constituerait, à vrai dire, une superposition par rapport à ce qui fait proprement le point de vue maçonnique et non pas un développement normal des possibilités de celui-ci.

A part cela, une autre difficulté réside dans le fait que depuis sa modernisation qui coïncide avec sa « sortie » sur le plan visible de l'histoire, c'est-à-dire depuis le XVIIIe siècle, la Maçonnerie a perdu son caractère « opératif » attaché à l'exercice effectif du métier, pour n'avoir qu'un point de vue « spéculatif » : aussi tout ce qui concerne la doctrine et les moyens de réalisation initiatique est à retrouver ou à reconstituer, et c'est là une difficulté de premier ordre ; mais du moins la préoccupation de cette reconstitution est sous-entendue dans l'idée d'un réveil intellectuel, de sorte que le point d'appui maçonnique avec les restrictions signalées et sans suffire pour le tout, pourrait être un des facteurs du redressement traditionnel. En fait, ces dernières années, il y a eu de ce coté un commencement dans ce sens, par la constitution d'un milieu restreint basé sur l'enseignement de René Guénon. On pourrait envisager donc là un certain développement, si l'on arrivait aussi à isoler le travail commencé de toute immixtion et influence du milieu général, car dans l'ensemble la situation de la Maçonnerie est pire que jamais, le manque de conscience traditionnelle et initiatique, ou plutôt l'esprit profane, dépassant de loin ce que l'on voit du coté de l'Eglise catholique elle-même (1).

(1) Une difficulté d'un ordre particulier subsiste dans une certaine mesure dans le fait que les Maçons, pour avoir une condition intégralement traditionnelle devraient participer à un ordre exotérique qui pour l'Occident, serait normalement celui du Catholicisme or si du côté maçonnique la question de l'appartenance et de la pratique religieuse pourrait être une affaire individuelle il n'en est pas de même quant à leur admission aux sacrements catholiques, de sorte que, tant que

les rapports entre Rome et la Maçonnerie seront ce qu'ils sont les Maçons d'Occident n'auraient d'autre ressource que celle d'un rattachement à l'Orthodoxie ou à l'Islam, mais du moins, il n'y a pas là une difficulté insurmontable.

Mais enfin, pour une élite au plein sens de cette notion, René Guénon avait envisagé comme possible, à défaut de la base catholique la constitution en dehors de tout milieu défini, car il disait que le point d'appui, dans une organisation existante, n'était pas d'une nécessité absolue. Mais dans ce cas, l'élite ayant à compter seulement « sur l'effort de ceux qui seraient qualifiés par leur capacité intellectuelle, et aussi bien entendu, sur l'appui de l'Orient, son travail en serait rendu plus difficile et son action ne pourrait s'exercer qu'à plus longue échéance puisqu'elle aurait a créer elle-même tous les instruments » (La Crise du Monde moderne, pp. 130-131). Sur la façon dont pouvait se faire une telle constitution, Guénon n'a jamais donné beaucoup de précisions. Pour comprendre son attitude et sa méthode dans cet ordre de choses, il faut rappeler ce qu'il disait déjà dans Orient et Occident, donc avant même qu'il n'ait envisagé d'une façon spéciale la possibilité catholique :

« Si trop de points restent imprécis, c'est qu'il ne nous est pas possible de faire autrement, et que les circonstances seules permettront par la suite de les élucider peu à peu. Dans tout ce qui n'est pas purement et strictement doctrinal, les contingences interviennent forcément, et c'est d'elles que peuvent être tirés les moyens secondaires de toute réalisation qui suppose une adaptation préalable... Si nous avons dans des questions comme celle-là, le souci de n'en dire trop, ni trop peu, c'est que, d'une part, nous tenons à nous faire comprendre aussi clairement que possible, et que cependant, d'autre part, nous devons toujours réserver des possibilités, actuellement imprévues, que les circonstances peuvent faire apparaître ultérieurement... » (op. cit., p. 181). En fait, depuis que le principal de l'oeuvre doctrinal de Guénon est paru, plusieurs orientations se sont précisées successivement, mais aussi parallèlement, parmi ceux qui ont compris son enseignement et ont cherché à le mettre en application.

Ces diverses orientations ont été encouragées et aidées par Guénon dans la mesure où les intéressés se sont adressés à lui, et, en même temps, il en prenait occasion pour donner un enseignement spécialement initiatique, bien que d'ordre général encore, dans une importante série d'articles au Voile d'Isis devenu plus tard Etudes Traditionnelles. Il faut souligner cet autre côté de son enseignement, car lui aussi sort du cadre des études simplement théoriques, et entre précisément dans un domaine technique : nous dirons même, que s'il y a maintenant un livre qui est absolument unique et irremplaçable dans son oeuvre, et dans le domaine initiatique en général, c'est celui intitulé Aperçus sur l'Initiation qui est justement la synthèse de la première série de ces articles de caractère technique ; la deuxième série fera l'objet d'un volume posthume. Nous ferons remarquer aussi qu'un tel travail n'a d'équivalent dans aucun autre écrit traditionnel, et ceci dans quelque tradition que ce soit.

Sans pouvoir entrer dans des détails, nous dirons que parmi ces orientations, l'une s'attachait à l'espoir d'une revivification de l'ésotérisme catholique, une autre à la reconstitution maçonnique dont nous avons parlé. D'autres éléments ont pris le parti de chercher une initiation orientale, ce qui aboutissait à la constitution de « prolongements des élites orientales » en Occident, non pas à la formation d'une élite occidentale proprement dite.

(Michel Vâlsan, *La fonction de René Guenon et le sort de l'Occident*, Revue *Etudes Traditionnelles*, Juil., Août, Sept., Oct, Nov. 1951; n° 293-294-295, p. 213)

Mercredi 12 mai 2010

Michel Vâlsan : La fonction de René Guénon et le sort de l'Occident (11/12)



Mais la notion de constitution d'une élite occidentale en dehors de tout point d'appui, et de tout milieu défini implique la possibilité qu'une élite se constitue avec des éléments n'ayant aucun rattachement à quelque organisation que ce soit. Sous ce rapport, il apparaît que la question de la constitution d'une élite occidentale est restée sans réponse jusqu'ici. Mais, on peut se demander, que peut signifier exactement une telle constitution ? Cette question se pose même sous la forme d'une certaine difficulté : étant donné, d'une part, que, selon les précisions de Guénon, par « constitution de l'élite » il faut comprendre, non pas une simple formation doctrinale, mais une réalisation effective dans l'ordre de la connaissance initiatique et métaphysique, et étant entendu, d'autre part, que toute réalisation de ce genre implique une initiation et la pratique de certains moyens qui doivent avoir une origine traditionnelle, comment peut-on concevoir qu'une élite se constitue effectivement, sous tous les rapports, sans qu'elle prenne son point d'appui dans une organisation existante ?

Pour répondre à cette question nous dirons, tout d'abord, que pour nous, indubitablement, tout le travail effectif devait commencer par une initiation et par des moyens appropriés. Mais y at-il vraiment quelque autre possibilité initiatique en dehors des deux précédemment mentionnées ? Nous répondrons: oui. Il reste encore la possibilité qu'une initiation proprement occidentale, mais n'existant plus en Occident, se réactualise dans un milieu intellectuel propice, avec des moyens appropriés. Quelle serait cette initiation, et où se trouverait-elle ? Ce ne pourrait être que l'ancienne initiation régulière et effective de l'Occident traditionnel retirée depuis longtemps, là où se retire toute initiation qui n'a plus la possibilité de se maintenir dans son milieu normal, lorsque les conditions cycliques lui sont défavorables. Ajoutons encore, pour mieux rendre compte de l'état spécial de l'Occident, qu'une telle retraite, quand elle concerne la forme initiatique fondamentale d'une tradition, coïncide avec la retraite du centre spirituel de cette tradition, et se fait vers le point d'origine de tout centre d'une tradition particulière, c'est-à-dire, vers le centre spirituel suprême, où elle reste alors à l'état latent et d'où elle peut se remanifester quelquefois quand les conditions cycliques le lui permettent.

Ces remanifestations sont facilitées, dans une certaine mesure, par la présence, dans le milieu traditionnel abandonné d'organisations initiatiques d'importance secondaire qui ont surtout le rôle de maintenir une continuité de la transmission initiatique, et relier, de loin, leurs membres, sans même qu'ils en aient conscience, à l'influence du centre retiré. C'est pour cela, d'ailleurs, que la première méthode à envisager pour la constitution de l'élite occidentale, était celle qui prenait un point d'appui dans une organisation existante. Mais quand, pour diverses raisons, une réactualisation n'est plus possible dans le cadre des organisations existantes, alors que des conditions essentielles se trouvent remplies dans un milieu non défini, une remanifestation peut se produire, à l'égard de ce dernier ou de certaines individualités « qualifiées », et alors l'initiation nécessaire et les moyens correspondants peuvent réapparaître. Toutefois, dans ce cas, l'initiation et les moyens du travail de réalisation présenteraient des modalités relativement nouvelles, liées plus spécialement aux qualifications du milieu de réactualisation ; c'est d'ailleurs, à travers ces qualifications, et à leur mesure, que seraient élaborés les instruments de travail qui apparaîtraient

ainsi successivement, comme une sorte de création due à l'élite elle-même, selon les opportunités du développement effectif de celle-ci.

Cette possibilité, si difficilement réalisable, nous semble devoir être incluse dans ce que Guénon avait en vue par l'idée d'une constitution de l'élite occidentale en dehors du point d'appui dans une organisation existante et de tout milieu défini. Nous avons d'ailleurs certaines raisons de penser que Guénon savait par lui-même quelque chose sur des possibilités de ce genre, car, à ses débuts, certaines tentatives se sont produites, à partir d'interventions de l'ancien centre retiré de la tradition occidentale. Pour autant que les événements que nous avons en vue ici ont touché Guénon lui-même, nous ajouterons que cela ne contredit nullement la « génération orientale » personnelle de Guénon, car une coordination d'influences est possible avec l'action de centres traditionnels non-chrétiens, dans des buts d'un ordre plus général. A ce propos nous rappellerons que, « après la destruction de l'Ordre du Temple, les initiés à l'ésotérisme chrétien se réorganisèrent, d'accord avec les initiés à l'ésotérisme islamique, pour maintenir, dans la mesure du possible, le lien qui avait été apparemment rompu par cette destruction » et que cette collaboration entre des initiés aux deux ésotérismes mentionnés « dut aussi se continuer par la suite, puisqu'il s'agissait précisément de maintenir le lien entre les initiations d'Orient et d'Occident » (*Aperçus sur l'Initiation*, pp. 249-252). Le réveil de l'initiation occidentale pouvait donc en principe être tenté par une telle conjonction d'influences et interventions, les difficultés ultérieures seules ayant pu déterminer dans un sens plus « oriental » l'appui qui pouvait encore être offert à l'Occident. Nous ne voulons pas insister ici davantage sur ce point, mais nous dirons que cela doit être mis en relation avec les orientations spirituelle » plus adéquates aux perspectives de la « seconde hypothèse » quant au sort de l'Occident.

(Michel Vâlsan, *La fonction de René Guenon et le sort de l'Occident*, Revue *Etudes Traditionnelles*, Juil., Août, Sept., Oct, Nov. 1951; n° 293-294-295, p. 213)

Jeudi 13 mai 2010

Michel Vâlsan : La fonction de René Guénon et le sort de l'Occident (12/12)



Il nous faut dire maintenant qu'il y a eu aussi quelquefois des solutions d'un caractère moins régulier, ce qui s'explique par le fait qu'elles ne procédaient pas des indications doctrinales et autres, données par l'enseignement de Guénon. Tel est le cas de ceux qui, parfois en dehors même de toute connaissance de cet enseignement, se sont rattachés à des organisations ayant leur point de départ dans l'Orient mais que René Guénon déclarait dépourvues des conditions de régularité traditionnelle, et qui se montraient, du reste, entachées de modernisme. Nous n'entrerons pas dans le procès de ces organisations, mais nous ferons seulement quelques remarques d'ensemble qui dépassent d'ailleurs ce cas spécial, puisqu'elles correspondent à des constatations que l'on a pu faire même dans certains cas où il n'y avait aucune difficulté sous

le rapport de la régularité essentielle du rattachement. Deux sortes de déviations de perspective traditionnelle s'accusent généralement chez ceux qui n'ont pas connu ou ne se sont pas assimilé suffisamment l'enseignement de René Guénon, et n'ont pas compris par conséquent dans quelles conditions une réalisation véritable pouvait être entreprise par des Occidentaux, qu'il s'agisse d'ailleurs de ceux qui se sont rattachés, d'une façon illusoire ou régulière, à des organisations orientales, ou encore de ceux qui sont restés sans aucun rattachement : nous les appellerons la déviation « absolutiste » et la déviation « universaliste ».

La première se définit par la volonté d'atteindre à une réalisation, et même à la Connaissance Suprême, en dehors des conditions normales d'une méthode et de telle forme traditionnelle, par une simple participation à la technique strictement intellectuelle de la voie respective. La deuxième se définit par la négligence de la règle d'homogénéité spirituelle entre la modalité initiatique d'ensemble à laquelle on veut participer, et la forme traditionnelle pratiquée, ou encore par l'illusion d'une méthode unique applicable indifféremment à des formes traditionnelles diverses, et même en dehors de l'existence d'un rattachement initiatique. Les diverses formes de ces déviations, qui quelquefois se combinent entre elles d'étrange façon, procèdent toutes d'une ignorance de la relation qui doit exister entre la nature des influences spirituelles agissant dans l'initiation, les moyens de réalisation correspondants, et les qualifications des êtres humains. Cette ignorance est presque toujours alliée avec l'orgueil et la suffisance caractéristiques de l'individualisme moderne, et aussi avec la prétention d'adapter l'enseignement et la technique traditionnelle aux exigences des nouveaux temps !

Pour les intellectuels affligés de ces défauts spirituels, l'enseignement et la discipline initiatiques d'une forme traditionnelle sont des choses inactuelles, soit parce qu'ils les trouvent gênantes pour la vie ordinaire, soit parce que, tout simplement, ils les ignorent. Ceux-ci traiteront donc volontiers de « ritualisme » la pratique des moyens sacrés d'ensemble, soit en considérant qu'elle n'est pas nécessaire dans leur cas personnel (et alors on est étonné de voir combien se croient dans le même cas) soit en préférant en cet ordre des combinaisons artificielles de leur propre cru, qui relèvent du « syncrétisme » ou du « mélange des formes traditionnelles ». En reprenant dans un sens plus général certains jugements de Guénon, nous dirons donc que ces choses, qu'on constate de différents cotés, sont plus graves quand elles se produisent dans des organisations initiatiques régulières que lorsqu'elles sont le fait de gens qui, en somme, n'agissent que pour leur propre compte et n'ont rien d'authentique à transmettre. Enfin un trait caractéristique et significatif de ces écoles est leur hostilité, soit déclarée soit dissimulée, à la fonction et à l'enseignement de Guénon. Il est à craindre maintenant qu'avec sa disparition, ces diverses irrégularités ne s'accentuent encore, car sa présence exerçait un certain effet de censure même chez ceux qui n'étaient pas en accord avec l'ensemble de son enseignement.

Cela nous amène à dire un mot sur la signification générale que peut avoir la cessation de sa fonction personnelle. On se rappellera ici que, en parlant de l'espoir d'une entente entre Orient et Occident, et du rôle des « intermédiaires », il disait au sujet de ces derniers que « leur présence prouve que tout espoir d'entente n'est pas irrémédiablement perdu » (La Crise du Monde moderne, p. 181). Sa brusque disparition serait-elle à interpréter comme la perte ou la diminution de cet espoir d'entente ? Il n'est pas douteux que sous ce rapport, il y a dans cet événement inattendu un certain sens négatif, et les différentes difficultés ou limitations de possibilités qu'avait rencontrées sa fonction, et dont nous avons fait mention, ne feraient d'ailleurs qu'appuyer cette signification. Mais nous devons déterminer les limites entre lesquelles une telle interprétation est possible. Tout d'abord, sa fonction devait avoir à quelque moment, avec l'âge, une limite naturelle. D'autre part, même si rien ne prévenait d'une fin pour le moment, son activité s'est de toute façon étendue, sur une durée appréciable : une trentaine d'années sépare sa mort de la publication de son premier livre ; sa production intellectuelle fut exceptionnellement riche : 17 livres, plus la matière des articles à republier en volumes totalisant au moins 8 ouvrages ; l'influence de cette oeuvre devra se développer encore plus à l'avenir. Etant donné l'importance que nous avons nous-mêmes attribuée à la fonction de Guénon, son oeuvre ne pourrait pas rester sans quelque conséquence positive en ce qui concerne les rapports avec l'Orient.

D'autre part, la fin de son activité n'est pas une raison suffisante pour conclure à la cessation même de l'appui de l'Orient, car Guénon même n'a jamais lié cet appui à sa seule présence, et textuellement, il a parlé toujours au pluriel d' « intermédiaires », ce qui peut bien ne pas être une simple formule de style impersonnel, d'autant plus qu'il ne pouvait préjuger de ce qui se passerait

après lui. Ce qui est certain, c'est que la ressource intellectuelle que l'Orient a utilisée par lui a cessé, car elle était liée à des qualités personnelles providentiellement disposées. Ce qui est certain aussi c'est que, la partie doctrinale générale de son message apparaissant comme largement réalisée pour rendre possible le réveil intellectuel voulu en Occident, ce n'est pas dans le même ordre que l'on pourrait envisager comme probable une continuation de l'appui que l'Orient offrait. C'est plutôt quant à des formes doctrinales plus circonstanciées et aux applications contingentes de toutes sortes, que le besoin d'une continuation de cet appui se fait sentir. Cela peut être lié d'ailleurs d'une façon spéciale à de nouvelles nécessités cycliques de l'orientation traditionnelle et, sous ce rapport, on pourrait penser précisément à un développement plus particulier en relation avec les circonstances et les modalités propres à la « seconde hypothèse », ce qui d'ailleurs nous semble exiger tant un coté doctrinal qu'un côté d'orientation pratique, plus déterminés dans leur forme. On reprochera à nos réflexions un caractère trop hypothétique et abstrait, et nous le reconnaîtrons volontiers, mais il ne nous est pas possible d'éviter cela, d'autant plus que nous ne cherchons ici qu'à circonscrire d'une façon très générale la signification que peut avoir la cessation, à ce moment de la fonction personnelle de Guénon.

Mais l'oeuvre intellectuelle laissée par Guénon maintiendra sa présence, de même que tout ce qui a été conçu sous son inspiration poursuivra l'orientation initiale donnée par lui. Son oeuvre commence même à être connue et comprise dans certains milieux d'Orient, là où les intellectuels qui ont fait l'expérience de l'actuelle civilisation occidentale et des doctrines profanes, et en ont éprouvé toutes les conséquences, en eux-mêmes et autour d'eux, n'ont pas d'autre moyen de reprendre contact avec l'esprit traditionnel qu'à travers un enseignement qui constitue à la fois une critique efficace de l'esprit moderne et une formulation intelligible des vérités immuables de la tradition. D'autre part, ceux qui, en Occident, constituent, par leur rattachement oriental, ce que Guénon appelait « un prolongement des élites orientales qui pourrait devenir un trait d'union entre celles-ci et l'élite occidentale le jour où cette dernière serait arrivée à se constituer », sont d'une façon naturelle une raison de ne pas abandonner l'espoir d'une entente de l'Occident avec les forces salutaires de l'Orient traditionnel. Mais dans les conditions d'existence d'une époque pleine de toutes sortes d'illusions et de dangers, cet espoir reste fondé sur la fidélité parfaite de tous les côtés à l'enseignement de celui qui fut et sera la « Boussole infaillible » et la « Cuirasse impénétrable ». Tous ceux qui participent de la sagesse traditionnelle et de l'esprit de véritable réconciliation divine du monde, rencontreront certainement la même incompréhension que leur grand prédécesseur, et seront aussi l'objet de la même hostilité, ou d'une plus grande encore, que celle qu'a éprouvée le Témoin de la Vérité Unique et Universelle, mais c'est à eux que, dans l'ordre des implications humaines, on recourra finalement pour trouver une intercession qui, par delà les erreurs et les iniquités d'un monde qui s'engouffre dans son propre chaos, doit ouvrir les portes de la Lumière et de la Paix.

M. Vâlsan.

(Michel Vâlsan, *La fonction de René Guenon et le sort de l'Occident*, Revue *Etudes Traditionnelles*, Juil., Août, Sept., Oct, Nov. 1951; n° 293-294-295, p. 213)